



**Notre projet pour l'école est d'accompagner les chefs d'établissement et les enseignants pour :**

- **prévenir la violence en classe et dans la cour,**
- **favoriser le savoir-vivre ensemble,**
- **apprendre à l'enfant à mieux gérer ses émotions et en particulier sa colère,**
- **permettre à l'enfant d'adopter une posture de dialogue en cas de conflit.**

**En 2 ans, présence dans 15 écoles, accompagnement de 89 classes et sensibilisation de 2117 écoliers.**

**Pour en savoir plus :**

**Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation (CNPM)**

27, avenue de la Libération  
42400 - SAINT CHAMOND  
[www.cnpm-mediation.org](http://www.cnpm-mediation.org)

**Pôle médiation scolaire**

Gérard BRANCHE  
06.83.94.00.14  
[gerardbranche@orange.fr](mailto:gerardbranche@orange.fr)

**Contacts antennes médiation scolaire :**

**Clermont-Ferrand**

Mme Nadine ZARETSKY  
Tel. : 06 74 93 32 60  
Mail : [nadine.zaretsky@gmail.com](mailto:nadine.zaretsky@gmail.com)

**Grenoble**

Mme Ghislaine SEIGLE-VATTE  
Tel. : 06 16 98 99 09  
Mail : [gsv.mediatrice@gmail.com](mailto:gsv.mediatrice@gmail.com)

**Lyon**

Mme Isabelle CORNU  
Tel. : 06 86 68 31 67  
Mail : [isabelle.cornu69@gmail.com](mailto:isabelle.cornu69@gmail.com)



**Apaiser les tensions entre élèves à l'école primaire**

# Que fait-on à l'école de la médiation ?

## Des actions de sensibilisation dans les classes primaires

- Deux séances, l'une sur les émotions, l'autre sur le message clair
- Durée de la séance : une heure
- 3 à 4 classes dans la journée, deux le matin, deux l'après-midi
- Séances espacées de deux à trois semaines
- Contenu des séances adapté aux GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

## Des actions de médiation dans les classes dont l'ambiance est dégradée

- Mise en place du projet avec les chefs d'établissement et les enseignants
- Constitution des groupes d'élèves
- Cercle de partage (mots, émotions, empathie, besoins)
- Expression des ressentis des enfants dans la cour et en classe
- Ce que je veux, ce que je ne veux pas, ce que je fais, ce que je ne fais pas
- Réalisation collective d'une charte du bien-vivre ensemble à l'école
- Debriefing et accompagnement de l'enseignant
- Respect de la confidentialité.

**“ Il est important de leur apprendre que l'on peut tous avoir raison. C'est une question d'émotion, de sensibilité, de ressenti, de valeurs différentes.”**

**NADINE**

Médiatrice, intervenante à l'école de la médiation - CNPM

## Qui sommes-nous ?

La CNPM est l'une des plus anciennes et des plus importantes associations de médiation en France. Elle dispose d'un pôle “médiation scolaire” au sein duquel des médiateurs professionnels, passionnés et engagés, interviennent au titre de **l'école de la médiation**.

La CNPM est agréée par le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand et en cours de demande d'agrément par les rectorats des académies de Lyon et de Grenoble.

## Pourquoi nous contacter ?

Evoquer vos projets d'école autour de l'apaisement et du dialogue ; échanger sur nos possibilités de vous accompagner en adaptant nos interventions et nos outils à vos besoins.

## Nos savoir-faire

**Réalisation d'actions pédagogiques et éducatives liées à la médiation à travers des ateliers ludiques de sensibilisation de tous les élèves**

- **Les émotions** : découvrir le vocabulaire associé et permettre à l'enfant de les reconnaître chez lui et chez les autres
- **Le message clair** (issu de la communication non violente) : permettre à l'enfant de gérer de façon autonome et responsable ses petits conflits, identifier ses besoins, privilégier le dialogue en cas de dispute.

Lors de ces actions, des étudiants médiateurs de l'université (DU ou Master) nous assistent au titre de leur formation.

**Mise en œuvre d'un processus de médiation adapté à la classe pour désamorcer les conflits et participer à l'instauration d'un climat de paix**

**Accompagnement sur la durée, du chef d'établissement et des enseignants dans le cadre d'un projet d'école**

